

Circulation

Vincent Béal

► **To cite this version:**

Vincent Béal. Circulation. Collard Dutilleul F., Pironon V., Van Lang A. Dictionnaire juridique des transitions écologiques, Institut Universitaire Varenne, 2018. halshs-01917044v2

HAL Id: halshs-01917044

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01917044v2>

Submitted on 1 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CIRCULATION

Vincent Béal

SAGE (UMR 7363)

Université de Strasbourg

Les circulations sont aujourd'hui devenues incontournables dans la construction de l'action publique, et plus généralement dans la mise en place d'actions ou de stratégies de transformation sociale. Les politiques, les pratiques, les normes, les savoirs, les instruments ou même les slogans, connaissent désormais des processus de transfert et de diffusion aussi bien au sein des espaces nationaux, que des espaces trans/internationaux. Longtemps circonscrits à quelques réseaux d'échanges, ces processus se sont intensifiés et généralisés à partir des années 1980. Cette évolution s'inscrit bien sûr dans les dynamiques de globalisation qui ont généré un net accroissement des mobilités et des flux d'information. Elle doit également beaucoup à un nouveau contexte d'action publique, marqué par plus de fragmentation, par la présence d'incertitudes multiples et par la coupure partielle des canaux traditionnels d'élaboration des politiques publiques et de construction des *policy alternatives* ; toutes choses qui favorisent le recours à des solutions déjà éprouvées dans d'autres contextes.

Ces circulations sont visibles à de multiples échelles. Au sein de l'Union Européenne (UE), depuis le début des années 2000 et le lancement de la Stratégie de Lisbonne, l'utilisation du *benchmarking* est devenue omniprésente dans de nombreux domaines d'action comme l'éducation, l'environnement ou l'égalité entre les hommes et les femmes. Des pratiques et politiques consacrées comme des « modèles » circulent ainsi entre les différents États membres et exercent une influence croissante sur les politiques qui sont élaborées et mises en œuvre dans les espaces politiques domestiques (Bruno et Didier, 2013). À l'échelle nationale, des processus similaires sont à l'œuvre. Dans un contexte de crise de légitimité, les modèles internationaux sont souvent mobilisés aussi bien pour réorganiser les administrations centrales que pour définir de nouvelles politiques publiques (Béal et *al.*, 2015). Toutefois, c'est à l'échelle locale – celle des villes et plus généralement des territoires – que l'accélération des circulations a été la plus forte (McCann et Ward, 2011), contribuant ainsi à façonner de manière déterminante les politiques, les pratiques et les représentations liées à la transition socio-écologique.

On aurait tort de voir la circulation des pratiques dans l'action publique locale comme un phénomène radicalement nouveau. En effet, ces processus s'inscrivent dans l'histoire longue de la gestion urbaine et ont été particulièrement développés à partir de la fin du 19^{ème} siècle. Au cours de cette période, les échanges se multiplient au sein des réseaux réformateurs et permettent la diffusion de pratiques innovantes pour répondre aux « nouveaux » problèmes urbains qui émergent dans des domaines comme l'assainissement, les transports ou de l'aménagement (Saunier, 2004). Cette circulation transnationale des pratiques et des politiques urbaines s'imbrique également à l'époque dans les relations coloniales, favorisant l'exportation d'une vision occidentale de la ville et de l'urbanisme dans les « Suds ». Durant les Trente Glorieuses, ces échanges entre espaces politiques locaux se tarissent. Dans le domaine des relations internationales, les voyages d'études laissent place à la pratique des jumelages, qui est davantage animée par des logiques symboliques et folkloriques que par des logiques d'action publique et de gestion des problèmes urbains. Au sein de l'espace national, les circulations se poursuivent mais elles semblent désormais bornées et contrôlées par un État aménageur, devenu le principal pourvoyeur d'expertise dans les politiques urbaines.

C'est à partir des années 1980 et 1990 que la situation évolue. Les réformes de décentralisation et l'affaiblissement des formes d'intervention classiques de l'État ouvrent la voie à une plus grande autonomie des institutions et acteurs locaux. Soucieux de répondre aux nouveaux enjeux auxquels les villes sont confrontées (développement économique, protection de l'environnement, etc.), mais manquant souvent de ressources en termes d'expertise, ces acteurs se tournent alors vers des expériences extérieures susceptibles de constituer des « modèles », comme par exemple la requalification des *waterfronts* de Baltimore, la régénération par la culture à Bilbao ou à Glasgow, l'organisation des Jeux Olympiques par Barcelone, la politique de « tolérance zéro » de New York, etc. Bien souvent, ces « modèles » qui circulent dans les années 1980 et 1990 sous-tendent une vision néolibérale de la ville et du développement urbain, centrée sur les enjeux d'attractivité et de compétitivité (McCann et Ward, 2011). Portés par des réseaux de villes et une consultocratie transnationale en pleine croissance (Saint-Martin, 2004), ces « modèles » deviennent rapidement des figures imposées de la gouvernance de la ville, contribuant pour certain à une standardisation de l'action publique urbaine et à une réduction de l'horizon des choix et des alternatives.

Le domaine de l'environnement a bien entendu été particulièrement concerné par ces circulations des pratiques et politiques locales. En tant que domaine d'action « jeune », dans lequel les hiérarchies, les modes d'actions et les routines ne sont pas encore totalement

stabilisées, les politiques et pratiques environnementales ont fait l'objet de circulations intenses et variées. Ainsi, dans les années 1990 et 2000, autour du mot d'ordre développement durable, des initiatives et expériences sont valorisées par les gouvernements locaux et nationaux, les réseaux transnationaux de villes (*International Council for Local Environmental Initiatives*, *Energy-Cities*, *Eurocities*, etc.) ou parfois même les acteurs économiques et les collectifs citoyens. Dès le début des années 1990, la ville brésilienne de Curitiba est identifiée comme un « modèle » à suivre dans la gestion des transports publics. Quelques années plus tard, c'est au tour de Leicester – ville britannique des *Midlands* – d'être consacrée comme « ville environnementale » par la Commission européenne. Plus récemment, ce sont des villes comme Malmö (Suède), Vancouver (Canada), Bristol (Royaume-Uni), Copenhague (Danemark) ou encore Nantes (France) qui ont été mises en avant, raflant de nombreux prix et labels décernés aux autorités locales dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sobriété énergétique ou de la lutte contre le changement climatique (Béal, 2011). Ces processus de circulation ne touchent pas uniquement les politiques urbaines puisqu'ils se retrouvent également pour les pratiques et initiatives privées, notamment celles qui concernent l'écologie *high-tech* (pratiques d'éco-construction, réseaux intelligents, etc.): les éco-quartiers et les éco-cités constituant bien souvent des vitrines pour ces « innovations » (Rosol *et al.*, 2017).

Dans le domaine de la transition socio-écologique, ces circulations ont permis de mettre en avant quelques pratiques « alternatives » comme par exemple celles qui touchent à l'éolien participatif ou encore à l'économie circulaire. Elles ont également facilité la diffusion de nouveaux récits sur la transition et la constitution de réseaux d'acteurs élargis. Sur ce point, l'exemple des « villes en transition » est éclairant. Né au milieu des années 2000 à l'initiative de Rob Hopkins, ce mouvement qui prône le localisme, la frugalité et la recréation de solidarités communautaires, a connu un succès spectaculaire d'abord au Royaume-Uni, puis dans le reste de l'Europe et du monde. La circulation de ce mouvement est tout sauf le fruit du hasard. Elle s'explique certes au départ par la nouveauté et l'accessibilité des thèses qu'il développe. En effet, l'une des spécificités du mouvement des « villes en transition » réside dans le caractère non-contraignant du réseau et dans sa capacité à fournir une vision claire et opérationnelle de ce que doit être la transition, autour notamment du *Guide de la transition* et des principes qu'il promeut. Elle s'explique aussi par le caractère consensuel des thèses défendues qui, pour beaucoup, pèchent par leur incapacité à questionner les racines profondes de la crise écologique et à porter une critique radicale du système capitaliste (Chatterton et

Cutler, 2008). Ainsi, la diffusion rapide de ce mouvement serait à mettre sur le compte de la vision irénique qu'il sous-tend, qui se retrouve notamment dans le vocabulaire mobilisé : les termes de transition ou de résilience étant systématiquement préférés à celui de la décroissance (Semal et Szuba, 2010).

Les circulations sont donc des processus hautement sélectifs qui opèrent un tri parmi les politiques et pratiques susceptibles d'être diffusées (Béal, 2011 ; Tissot et Magri, 2016). Ce biais circulatoire concerne tout d'abord le degré radicalité des démarches. Les pratiques et politiques consensuelles sont généralement surreprésentées parmi les initiatives en circulation, tandis que celles qui s'appuient sur une lecture critique du capitalisme et sur des formes d'action radicales peinent à trouver des relais associatifs et institutionnels. Plus généralement, ces circulations ont tendance à perpétuer une vision de l'environnement et de la transition qui est dominée par sa dimension technique et technologique. Cette approche éco-moderniste fait souvent l'impasse sur des questions pourtant centrales que sont les usages de ces technologies ou les formes d'organisation sociale sur lesquelles pourrait reposer une société plus sobre. Enfin, ce biais circulatoire concerne également les circuits d'export/import qui reproduisent généralement des formes de domination bien établies : entre les pays du Nord et du Sud, entre le monde anglo-saxon et les autres aires d'influences, entre les métropoles dynamiques et les territoires plus marginalisés, etc. L'apparition récente des transferts depuis les pays du Sud vers ceux du Nord constitue à ce titre une évolution prometteuse susceptible de favoriser la diffusion d'initiatives innovantes davantage basées sur des usages informels de l'espace et sur des pratiques alternatives liées au recyclage et à l'économie des ressources.

Bibliographie

Béal V. (2011), *Les politiques du développement durable. Gouverner l'environnement dans les villes françaises et britanniques (1970-2010)*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université de Saint-Etienne.

Béal V., Epstein R., Pinson G. (2015), « La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », *Gouvernement et action publique*, 2015, 3 (3), p.103-127.

Bruno I., Didier E. (2013) *Benchmarking. L'État sous pression statistique*, Paris, La Découverte.

Chatterton P., Cutler A. (2008) *The rocky road to a real transition: The transition towns movement and what it means for social change*, Leeds, Trapese Collective, 2008.

Magri S., Tissot S. (Dir.) (2017), *Explorer la ville contemporaine par les transferts*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2017.

McCann E., Ward K. (Eds.) (2011), *Mobile urbanism: cities and policymaking in the global age*, University of Minnesota Press.

Rosol M., Béal V., Mossner S. (2017) « Greenest cities? The (post-)politics of new urban environmental regimes », *Environment and Planning A*, vol. 49, n° 8, p. 1710-1718.

Saint-Martin D. (2004), *Building the new managerialist state: consultants and the politics of public sector reform in comparative perspective*, Oxford, Oxford University Press.

Saunier P. Y. (2004), « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Génèses*, 2004/4, n° 57, p. 110-126.

Semal L., Szuba M., (2010), « France qui décroît, France en transition », in Hopkins R. (dir.), *Manuel de la transition*, Ecosociété, p. 180-185.